

# CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION COIFFURE COUPE COULEUR

FORMATION  
FINANCÉE  
à 100 % <sup>(1)</sup>



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

OCCITANIE

HÉRAULT

Le titulaire de la mention complémentaire (futur certificat de spécialisation) « coiffure coupe couleur » est un professionnel spécialisé, compétent dans les techniques de coloration, de coupe et de coiffage. Il exerce son activité dans les salons et entreprises de coiffure, dans les milieux du spectacle et de la mode, dans les établissements sanitaires et sociaux, dans les entreprises de production et de distribution des produits capillaires. Il peut occuper des postes de coiffeur, d'animateur ou de responsable technique, de conseiller professionnel.



## LA FORMATION

**NIVEAU VALIDÉ**  
3

**FORMATION  
DIPLOMANTE**

### PRÉREQUIS

Être titulaire du  
CAP métiers de la  
coiffure

**DURÉE**  
1 AN

**ÉLIGIBLE AU  
CPF**

## ADMISSION

- Âge : 15/29 ans révolus ou RQTH
- Accessible par la voie de la formation continue (nous consulter)



ACCESSIBILITÉ



Partenaire  
ERASMUS +

## ET APRÈS...

### POURSUITE D'ÉTUDES

- BP Coiffure (niveau 4)

### DÉBOUCHÉS MÉTIERS

- Coiffeur salarié
- Coiffeur à domicile

Aide aux  
entreprises  
**6000€**

## OBJECTIFS

- Réalisation de techniques de coloration
- Réalisation de techniques de coupe « dame »
- Réalisation de techniques de coiffage
- Organisation et gestion du travail
- Contrôle et évaluation du travail réalisé

## PROGRAMME

- Pratique coloration, coupe ou coiffage
- Vente
- Technologie
- Arts appliqués
- Sciences appliquées
- Connaissance de l'environnement économique et juridique de l'entreprise

Date fin de validité de la certification : 31/08/2028



## MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

## MÉTHODES MOBILISÉES

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

## TARIFS

- Contrat d'apprentissage : réunion d'information collective, signature d'un contrat d'apprentissage.
- Public en reconversion : recrutement sur dossier et tests de positionnement.
- Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.
- Contrôles continus tout au long de la formation et examens ponctuels.
- Possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences.
- Formations par contrat d'apprentissage / professionnalisation : 5300 € et prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO). (1)
- Autres dispositifs : 14€ de l'heure.



LES **+** DU  
CFA



**DES LIENS ÉTROITS**  
avec les entreprises du secteur et  
les branches professionnelles



**1 INTERLOCUTEUR DÉDIÉ**  
aux besoins en recrutement des  
entreprises et la mise en relation



**ACCESSIBILITÉ**  
personnes à mobilité  
réduite  
Référénte handicap :  
c.thibault@cma-herault.fr



**ORGANISATION  
D'ATELIERS COLLECTIFS**  
Repas débats, ateliers d'initiative  
citoyenne, participations aux  
concours MAF



**PARTENAIRE  
ERASMUS +**



154 rue Bernard Giraudeau - CS5999- 34187 Montpellier Cedex 4  
Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00